



MANUEL D'UTILISATEUR LE VELOCITE POM-POM 007



**LE PLAISIR SANS EFFORT
AVEC LE VELO ELECTRIQUE POM-POM**

Le vélocité POM-POM modèle 007 vélo urbain mixte pliant

Bienvenue dans l'univers POM-POM ! Félicitations et merci d'avoir choisi le vélocité POM-POM 007!

Votre vélocité POM-POM 007 a été conçu de façon à optimiser le pédalage. Il dispose d'équipements qui offrent un confort optimum. En choisissant le vélocité POM-POM 007, vous pourrez parcourir sans peine de longues distances : un bon moyen de faire de l'exercice sans trop d'effort !

Nous avons sélectionné pour vous un vélo de haute qualité, design et très fonctionnel :

Le vélocité POM-POM 007 conjugue plaisir, sport et respect de l'environnement.

Sommaire :

- Chapitre 1. Informations générales sur votre vélocité POM-POM 007
- Chapitre 2. Caractéristiques techniques
- Chapitre 3. Description de votre vélocité POM-POM 007
- Chapitre 4. Déballage, montage, mise en service et pliage
- Chapitre 5. Consignes de sécurité
- Chapitre 6. Marquage et assurance anti-vol de votre vélocité POM-POM 007
- Chapitre 7. Garantie

Prenez le temps de bien lire ce manuel.

Pour la première utilisation, nous vous conseillons d'essayer votre vélocité POM-POM 007 sur une route sécurisée.

Nous vous souhaitons d'agréables sorties avec votre vélocité POM-POM 007.

Note : Compte tenu des innovations permanentes sur nos produits, certains éléments de votre vélocité POM-POM 007 peuvent varier par rapport à ceux décrits dans ce manuel. Les schémas et photos ne sont pas contractuels. Tous droits de reproduction interdits.

Chapitre 1. Informations générales sur votre vélocité POM-POM 007

Votre vélocité POM-POM a été soigneusement conçu et fabriqué et répond à l'ensemble des normes européennes. Nous avons choisi de vous apporter la meilleure qualité possible et avons également soumis le vélocité POM-POM à l'homologation française, qu'il a passé avec succès. Il est conforme aux exigences de sécurité **norme EN 14764**.

C'est un produit de qualité qui a subi de nombreuses vérifications. Toutefois si vous constatez un défaut, contactez immédiatement notre service Après-Vente :

contact@pom-pom.fr ou Tél. : 01 77 35 05 53

Votre vélocité POM-POM se conduit comme un vélo classique, il dispose en plus d'un moteur alimenté par une batterie qui vous assistera dans le pédalage. Toutefois, le vélocité POM-POM n'est pas un cyclomoteur, il vous faudra pédaler en continu pour activer l'assistance.

Quelques règles de base :

- Ce vélo a été conçu pour une seule personne : ne transportez pas de passager
- Gardez vos deux mains sur le guidon
- Soyez prudent sur route humide ou en cas de gravier sur la chaussée
- En cas de freinage soudain, utilisez en priorité les freins arrière (poignée droite)
- La nuit, pour votre sécurité, portez des vêtements réfléchissants
- Entretenez régulièrement votre vélocité POM-POM.

Chapitre 2. Caractéristiques techniques

Performances :

Vitesse maximum (moteur) : 25 km / heure

Autonomie de la batterie : environ 35 kilomètres

Poids maximum de l'utilisateur : 100 kilos

Descriptif technique :

Cadre	Aluminium léger, mixte
Pneu	20" x 1,75" à bande réfléchissante
Frein	Freins avant et arrière V-Brake
Selle	CIONILLI à suspension
Dérailleur	Shimano, 6 vitesses
Poignée droite	poignée de vitesses indexées Shimano
Poignée gauche	Témoin de charge de la batterie et Marche arrêt assistance
Moteur	240 W
Batterie	36V 8 AH, Lithium Ion (Lithium Manganese Oxyde Li-MnO ₂) avec indicateur de charge et serrure antivol
Chargeur	AC 220 V 50/60 Hz. Coupe automatique en fin de charge
Temps de charge	3 - 5 heures (70% - 100%)
Empattement	1080mm
Poids Net	22,5 Kilos

Équipements de base :

Anti-vol batterie
Indicateur de contact et niveau de la batterie
Interrupteur Marche/Arrêt Assistance électrique sur poignée gauche
Garde-boues AV/AR
Sonnnette
Béquille centrale
Éclairage
Porte bagages
Système anti-crevaisson
Sac de transport et rangement du vélo

Chapitre 3. Description de votre vélocité POM-POM 007



- | | | | |
|----|--|----|--------------------------------|
| 1 | Porte-bagages arrière | 12 | Manette changement de vitesses |
| 2 | Lumière arrière | 13 | Garde boue |
| 3 | Fixation de la selle | 14 | Frein avant |
| 4 | Selle | 15 | Roue avant / pneu |
| 5 | Batterie | 16 | Rayons |
| 6 | Pédales | 17 | Fourche avant |
| 7 | Manette pliage cadre vélo | 18 | Protège chaîne |
| 8 | Manette pliage guidon vélo | 19 | Contrôleur |
| 9 | Potence | 20 | Roue arrière / pneu |
| 10 | Témoin charge de batterie et marche / arrêt assistance | 21 | Moteur brushless |
| 11 | Sonnette | 22 | Dérailleur Shimano |

Schéma non contractuel

Chapitre 4. Déballage, dépliage, mise en service, pliage

(Se référer à la description des éléments du vélo – chapitre 3)

Un jeu d'outils pour les réglages est joint au colis. Veillez à bien respecter l'ordre chronologique du montage.

A. Déballage du carton

Retirez les bandes protectrices du carton et faites glisser délicatement le vélo à l'extérieur par le côté du carton. Une fois sorti, installez-le sur une surface propre et plane. Retirez les différents accessoires du carton, n'en oubliez pas à l'intérieur et pensez à recycler le carton !

B. Dépliage du vélo

Votre vélo arrive plié. Détachez le tendeur qui maintient le vélo plié.



Afin d'assembler la potence, relevez la partie supérieure (attention aux câbles de frein), **et serrez la manette noire à fond** (voir photo ci contre). Dépliez alors le vélo.

Relevez la manette de fixation du cadre vers vous afin d'emboîter les 2 parties du vélo. Poussez cette manette vers la gauche dans l'encoche prévue à cet effet et **abaissez la à fond**.



Pour déplier les pédales insérer votre pouce à l'intérieur de l'ovale, tirez vers la flèche et relevez la pédale.

D. Réglage de la selle

Vous n'avez qu'à ajuster la hauteur de la selle de façon à ce que vos pieds touchent terre. Bloquez-la avec la manette de serrage. La selle doit être suffisamment insérée dans le tube : La mention « Minimum insertion » ne doit pas être visible faute de quoi le tube pourrait être cassé ou tordu.

E. Gonflage des pneus

Vérifiez que les pneus sont bien gonflés. Le vélo est équipé de pneus résistant aux crevaisons. Toutefois prenez garde où vous roulez. En cas de crevaison, ne les regonflez pas et faites les réparer par un professionnel.

F. Vérification des réglages

Assurez-vous que les roues sont correctement insérées et vérifiez le serrage des écrous de chaque côté alternativement sans trop forcer.

Ajustez les freins et veillez à ce que les patins de freinage soient parallèles à la jante et que l'écart entre la jante et les patins n'excède pas 2 millimètres. Serrez les freins et vérifiez la résistance.

IMPORTANT : Pour votre sécurité, contrôlez régulièrement tous les serrages et fixations des pièces.

G. Batterie

Votre vélocité POM-POM est équipé d'une batterie dernière génération au lithium et de composants sophistiqués pour la gestion de celle-ci. N'OUVREZ JAMAIS LA BATTERIE, la garantie deviendrait caduque.

Avant de charger la batterie assurez-vous que la batterie n'est pas en fonction Ne chargez jamais la batterie avec la clé dessus. Vous pouvez laisser la batterie sur le vélo pendant le chargement si vous êtes à proximité d'une prise secteur, sinon vous pouvez la retirer en la débloquant avec la clé.

Pour retirer la batterie, vous devez enlever la selle. Positionnez la clé à la base de la batterie sur « Open », prendre la poignée et la tirer verticalement pour la sortir de son emplacement. Pour la réinsérer, faites cette démarche en sens inverse et tournez la clé sur « Close »

Pour charger la batterie : Connectez dans un premier temps le chargeur à la batterie, puis branchez le sur une prise possédant une fiche terre de préférence. Le voyant rouge s'allume.

Attention : Assurez-vous que le chargeur n'est pas branché avant de connecter la batterie. La charge s'arrête automatiquement lorsque la batterie

est pleine (voyants rouges complets), sans risque de surcharge. Cependant, nous vous recommandons de la débrancher dès la fin du chargement.

Témoin de charge : Vous pouvez vérifier le niveau de charge lorsque qu'elle est en fonction (batterie pleine : tous les niveaux sont rouges) et sur la poignée gauche.

Assistance : Un interrupteur situé sur la poignée gauche vous permet d'arrêter ou de déclencher l'assistance.

Quelques règles :

- Ne jamais laisser la batterie complètement vide, cela pourrait l'endommager. Si vous n'utilisez pas votre vélo durant une période supérieure à 15 jours, prévoyez de charger complètement votre batterie. Il est nécessaire de la charger au moins une fois par mois.
- Ne jamais recharger votre batterie sous la pluie ou dans un endroit humide ; les circuits électriques et les composants électroniques pourraient être endommagés (risques d'électrocution ou d'implosion).
- Ne jamais laissez vos jeunes enfants jouer ou manipuler le vélo, la batterie ou le chargeur. La recharge doit être faite par un adulte.
- Protégez la batterie de la chaleur et du gel et évitez une trop longue exposition au soleil. Préservez votre batterie de l'humidité, en cas d'utilisation sous la pluie, séchez la après utilisation à l'aide d'un chiffon propre. L'utilisation en cas de fortes pluies est déconseillée. Retirez la batterie lors du nettoyage de votre vélo.

Après avoir rechargé la batterie sur le secteur, fixez la batterie à sa place Insérez la clé puis tournez-la vers « close »

Dernières vérifications avant utilisation

Batterie : Avant de partir, toujours vérifier le niveau de charge sur la batterie (tous les voyants rouges allumés = batterie pleine) afin d'éviter les mauvaises surprises.

Cadre et fourche : Vérifiez que le cadre et la fourche ne sont pas endommagés.

Roues et pneus : Votre vélocité POM-POM est équipé de pneus fabriqués avec des composants spécifiquement étudiés pour résister aux crevaisons. Afin d'en assurer le bon fonctionnement, vérifiez régulièrement la pression des pneus. Contrôlez également l'état des rayons ; assurez vous qu'il n'en manque pas et qu'ils soient bien droits. Si les roues sont tordues ou de travers, contactez un professionnel.

Guidon et poignées : Assurez-vous que le guidon est correctement positionné face à la fourche. Vérifiez que les poignées ne glissent pas.

Freins : Afin de vérifier le bon fonctionnement des freins, serrez les et constatez que les patins se positionnent au bon endroit et bloquent la roue. Assurez-vous que les câbles de freins ne sont pas entravés et/ou endommagés. Contrôlez leur état régulièrement.

Chaîne : Faites tourner les pédales et assurez-vous que la chaîne est correctement entraînée et tendue ; elle doit toujours être propre et lubrifiée.

Batterie : Assurez-vous que la batterie est correctement insérée.

Vitesses : Votre vélo est équipé d'un système 6 vitesses de SHIMANO, la manette de changement de vitesses se trouve sur la poignée droite.

Utilisation de nuit : Avant de partir, vérifiez que le système d'éclairage avant et arrière fonctionne, portez des vêtements clairs et réfléchissants.

Attention : Depuis le 1er septembre 2008, le port d'un gilet de sécurité est obligatoire la nuit hors agglomérations l

H. Pliage du vélo

Pédales : Insérez votre pouce dans l'ovale, tirez vers l'extérieur et basculez-les vers le bas.

Cadre : Remontez la manette vers le haut et tirez-la vers l'extérieur pour la sortir de l'encoche, puis remontez-la pour d'éclipser les 2 parties du cadre. Vous pouvez alors plier le vélo

Guidon : Desserrez à fond la manette noire et basculez le guidon vers le bas en disposant les câbles de frein de chaque côté du guidon.

Chapitre 5. Consignes de Sécurité

Le vélo POM-POM a été conçu pour une utilisation sur route, ne l'utilisez pas comme un VTT, un vélo de course ou sur des chemins caillouteux ou escarpés.

Respectez toutes les règles du code de la route, adaptez votre vitesse sur route humide (attention aux distances de freinage).

- **Sur les pistes cyclables** : Les pistes cyclables sont réservées aux seuls vélos (sauf dérogation autorisant les cyclomoteurs). Les pistes cyclables ne sont pas obligatoires (sauf décret/arrêté)

- **Sur la route** : Lors d'un dépassement, les automobilistes sont tenus de ne pas s'approcher à moins d'un mètre en agglomération (1,5 mètre hors agglomération). Rouler à deux de front est permis sauf par mauvaise visibilité
- **Sur les aires piétonnes** : Les aires piétonnes sont accessibles aux vélos (sans gêner les piétons). Les trottoirs sont interdits aux vélos, sauf pour les enfants de moins de 8 ans
- **Stationnement** : Le vélo doit être accroché uniquement aux équipements destinés à cet usage
- **Équipement** : Le casque n'est pas obligatoire, mais conseillé. La sonnette (avertisseur sonore portant sur au moins 50 mètres) et les catadioptres (de jour comme de nuit) sont obligatoires. La mise en marche des feux avant et arrière est obligatoire la nuit ou quand la visibilité est insuffisante.
- **Infractions** : Une infraction à vélo ne peut entraîner un retrait de points sur le permis de conduire. Par contre, elle peut entraîner un retrait de celui-ci sur décision du tribunal pénal.

Exemples de contraventions en vigueur au 31/07/2008 :

Infraction	Contravention			Tribunal pénal
	minorée	normale	majorée	
défaut d'éclairage		11 €	33 €	
défaut de sonnette		11 €	33 €	
rouler sur le trottoir en ville	90 €	135 €	375 €	suspension du permis
non respect du stop	90 €	135 €	375 €	suspension du permis
non respect du feu rouge	90 €	135 €	375 €	suspension du permis
sens interdit	90 €	135 €	375 €	suspension du permis
passager hors siège fixé au vélo	22 €	35 €	75 €	

La loi change : Pour plus de sécurité équipez-vous !
Depuis le 1er septembre 2008, le port d'un gilet cycliste rétro-réfléchissant est obligatoire pour tout cycliste circulant de nuit et hors agglomération.

Chapitre 6. Garantie

Nos produits sont garantis 2 ans (cadre, fourche, moteur et contrôleur) et la batterie 12 mois. Sont exclus de cette garantie, tous les produits modifiés ou réparés par le client ou par toute autre entité que les prestataires choisis par POM-POM. En cas de problème, de nouvelles pièces vous seront renvoyées à réception des pièces défectueuses. Le matériel incriminé doit être retourné en l'état par l'acheteur, à ses frais et risques, accompagné de la facture et d'un courrier explicatif de la panne.

Notre garantie est strictement limitée au remplacement dans un délai normal sur les pièces reconnues défectueuses ou non conformes, après examen par nos soins. Cette garantie n'est acquise à l'acheteur que sous réserve d'une utilisation normale du produit conformément au manuel d'utilisation qui est remis avec chaque vélo livré. La garantie ne s'applique pas au remplacement ou aux réparations résultant de l'usure normale des pièces de la machine (pneus, chambres à air, valves, pièces d'usure, feux, ampoules, freins, roulements, butées à billes, pièces coulissantes), de détériorations ou d'accidents quelconques, de défaut de surveillance, d'entretien, de lubrification, de montage par l'acheteur.

En bref

- Avant chaque utilisation, vérifiez tous les éléments de votre vélo (freins, chaîne, pression des pneus, état des roues, charge de la batterie, position de la selle, lumières...)
- Portez des vêtements et des chaussures adaptés à la pratique du vélo et un gilet de sécurité la nuit hors agglomération.
- Maîtrisez parfaitement le fonctionnement du vélo avant de partir
- Adaptez votre vitesse aux conditions climatiques et à l'état de la route
- Respectez le code de la route.

A ne pas faire....

- Ne pas laisser la batterie déchargée au delà de 30 jours
- Ne pas s'asseoir sur le vélo lorsqu'il est sur la béquille

- Ne pas transporter de passager ou une charge supérieure à 25 kg sur le porte-bagage
- Ne pas utiliser votre vélo sous forte pluie ou orage, sur chemins caillouteux
- Évitez de freiner brusquement
- Ne faites pas tomber la batterie et ne l'ouvrez pas
- N'utilisez que le chargeur et la batterie fournis avec le vélo.



**Le plaisir sans effort
avec le vélo électrique POM-POM**